Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SEPTEMBRE 2007

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Quelle année apicole ! Les températures et les précipitations n'ont pas constitué des facteurs positifs cette année. Mais l'abeille en a vu d'autres et, grâce à vous, berger ou bergère d'abeilles, elle a bénéficié d'une surveillance bienveillante, de soins attentifs et de tout votre amour.

Cette année apicole étant terminée, il s'agit dès maintenant de préparer la suivante. Et de s'assurer que les colonies passeront l'hiver dans les meilleures conditions possibles. Cela tient beaucoup à vous !

Une des règles les plus importantes de la bonne pratique apicole : le nourrissage doit être terminé à fin août. Si ce n'est pas le cas, vous êtes responsable d'un éventuel mauvais hivernage. Je ne le répéterai jamais assez et sans me lasser : nourrir en août a un double avantage. D'abord, les jours sont encore beaux, chauds et assez longs ; par conséquent, l'eau contenue dans les sirops s'évapore mieux et plus vite. Ensuite, le travail de transformation du sirop est réalisé par des abeilles d'été, de toute manière condamnées. Laissez les faire ce rude travail… et épargnez ainsi vos abeilles d'hiver. En suivant les conseils contenus dans ce paragraphe, croyez-moi, vous mettez pas mal de chance de votre côté… et de celui de vos abeilles.

Par une belle journée comme septembre sait nous en réserver, effectuez votre dernière visite. Observations comme toujours au trou de vol. Puis contrôle de la présence de la reine. Profitez de la diminution du nombre d'abeilles pour la marquer… si ce n'est déjà fait. Quelle facilité au printemps pour la repérer.

Photo : ROSE AUBRY

Accordez une grande importance au contrôle du couvain et à la quantité de provision. Typiquement, pour une Dadant, il devrait y avoir trois cadres avec du couvain et des cadres de nourriture avec au moins 16 kg ; un cadre Dadant complet équivaut à environ 4 kg.

Encore un conseil pour cette visite : ne grattez pas les ponts de

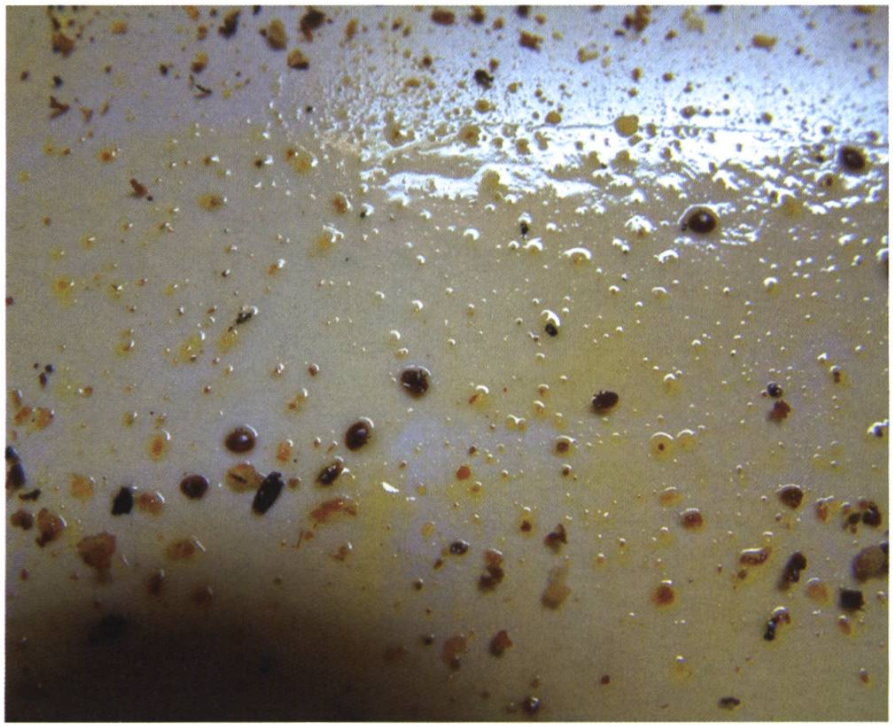

cire et les dépôts de propolis. Les abeilles auront besoin de ces matériaux pour tout remettre en ordre et colmater après votre passage «dévastateur». A cette saison, les cirières sont en arrêt de travail et les ressources pour produire la propolis peu abondantes.

Respectez votre reine, vos abeilles, vos clients... et le règlement sur le contrôle du miel en retirant et détruisant les vieux cadres: ceux qui sont noircis, déformés et/ou contenant un grand nombre de cellules à mâles.

Ceci réalisé, il ne vous restera plus qu'à resserrer vos colonies et à installer les partitions. En terminant cette visite, n'omettez pas de diminuer les entrées; quelques centimètres en largeur et 7 mm de hauteur suffisent.

Et puis, c'est un leitmotiv en Suisse depuis 1984, varroa doit être surveillé... et surtout doit être traité. En observant scrupuleusement les directives du Liebefeld, vous lutterez efficacement et avec succès non seulement contre notre prédateur principal, mais vous rendrez la vie plus difficile aux virus latents dans la colonie. Alors, en route pour le second traitement à l'acide formique. Encore une fois, en prenant toutes les précautions d'usage pour vous protéger.

Dans les jours qui suivent le traitement, les varroas continuent à tomber. Mais une quinzaine de jours après la cessation du traitement, la chute naturelle ne devrait pas dépasser une unité par jour. Arrivé à ce résultat, rien ne vous dispense de continuer tout l'automne à faire le décompte de varroas.

Encore un mot à propos des cadres de hausse. Ils seront traités au mellonex ou au B401 contre la fausse teigne. Ou alors, vous empilerez vos hausses de manière à en faire des tours de 2 m de haut où l'air circulera, au grand dam de la teigne. Vous aurez pris la précaution de mettre des grilles à maillage fin en haut et en bas.

Chère apicultrice, cher apiculteur: bien du plaisir.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion: écrivez à phtreyvaud@hotmail.com

Merci d'indiquer nom, prénom et domicile.